

Campagne « Les enfants dessinent l'avenir, plus d'investissements pour l'encouragement de l'accueil dès la naissance »

Bilan de la campagne 2019 et de la Journée d'action suisse du 16 novembre 2019

Retour sur les démarches coordonnées par *pro enfance*, soutenues par le Réseau d'accueil extrafamilial, Kibesuisse, Pro Familia Suisse et la Fondation Pro Juventute

Table des matières

Contextualisation de la démarche	2
Les revendications du message national commun en bref	2
À propos de la campagne de sensibilisation « Les enfants dessinent l'avenir »	3
Colloque suisse pour une politique publique cohérente en matière d'encouragement et d'accueil de l'enfance du 16 novembre 2019	6
Positionnement de <i>pro enfance</i> et contextualisation du colloque	7
Quelques points de vue soulignés lors de la table ronde.....	8
Mobilisation de l'après-midi	10
Exemples de pratiques mis en exergue le 16 novembre	11
Les revendications du 16 novembre 2019 exprimées par le public	12
Du côté des médias.....	16
Remerciements	16

Contextualisation de la démarche

pro enfance a planifié un événement d'envergure nationale en 2019 afin d'établir des ponts entre les régions linguistiques, de faire entendre la voix de la Suisse romande et de soutenir une politique de l'accueil de l'enfance cohérente et inclusive. La mise en œuvre de cet objectif a débuté en 2016. Il s'inscrit dans la continuité de l'état des lieux mené par l'association dès cette même année 2016¹.

Les premières démarches, coordonnées avec le Réseau d'accueil extrafamilial, ont abouti fin 2018 au slogan et au message national « Les enfants dessinent l'avenir, plus d'investissements pour l'encouragement et l'accueil dès la naissance ». Ce message commun a donné lieu à divers échanges sur le plan romand ainsi qu'à des consultations sur le plan national. Il a reçu ensuite le soutien officiel de Kibeuise, Pro Familia Suisse et la Fondation Pro Juventute.

Sur cette base unitaire, *pro enfance* a coordonné une campagne de sensibilisation en Suisse romande. Elle a notamment édité des supports de communication, pour certains dans les trois langues nationales, dont le site Internet www.lesenfantsdessinentlavenir.ch. Parallèlement, l'association a organisé la Journée d'action suisse « Les enfants dessinent l'avenir » qui s'est déroulée à Lausanne le 16 novembre 2019. Cette journée d'action s'est déclinée le matin en un colloque professionnel et l'après-midi en un rassemblement familial, engagé et ludique. Au total, près de 60 volontaires ont donné un coup de main pour en assurer le bon déroulement (hors groupes de coordination cantonaux).

In fine, cette Journée d'action suisse marque le lancement d'une première étape clé destinée à terme à introduire dans la Constitution fédérale un nouvel article traduisant les exigences du message national commun « Les enfants dessinent l'avenir ».

Les revendications du message national commun en bref

Le message « Les enfants dessinent l'avenir, plus d'investissements pour l'encouragement et l'accueil dès la naissance » demande :

- davantage d'investissements dans l'encouragement et l'accueil des enfants ;
- une coordination entre les offres destinées à la petite enfance, l'accueil parascolaire, l'accueil familial de jour et les mesures de politiques familiales (par exemple congé parental) ;
- l'accessibilité à des offres de qualité pour tous les enfants, indépendamment de la situation professionnelle des parents ;
- des compétences claires permettant la collaboration et la coordination entre la Confédération, les instances intercantionales, les cantons et les communes.

¹ L'état des lieux mené par *pro enfance* dès 2016 a abouti à l'édition du texte fondateur « L'accueil de l'enfance comme pilier d'une politique publique de l'enfance en Suisse – Pour un système cohérent de l'accueil des enfants de 0 à 12 ans » (2018). Ce texte fondateur aborde le champ d'un point de vue systémique et inclut des recommandations favorables au développement d'une offre de qualité. Il se veut complémentaire aux textes existants (Cadre d'orientation de la petite enfance, label QualiPE, publication « Instaurer une politique de la petite enfance » de la Commission Suisse pour l'UNESCO qui était alors en cours de rédaction, etc.).



Nous exigeons davantage d'investissements dans une **politique publique efficace et cohérente** qui définit des **compétences claires** permettant la collaboration et la coordination entre la Confédération, les instances intercantionales, les cantons et les communes.

Sur le plan fédéral
Un **engagement politique pour les enfants dès la naissance** à travers la constitution d'une base légale soutenant la qualité et l'accessibilité des offres qui leur sont destinées.

Sur le plan cantonal
Une **orientation stratégique** et la mise en place de **conditions-cadres** favorisant les mesures et les offres destinées aux enfants dès leur naissance.

Sur le plan communal
La **création, le développement et le maintien des offres** destinées aux enfants dès leur naissance.

Une politique pour les enfants dès leur naissance est un pilier essentiel d'une politique de la famille cohérente. Les offres relevant de la petite enfance sont à planifier et à réaliser en continuité avec les offres parascolaires et les mesures destinées aux familles, afin de renforcer les synergies.

L'action des pouvoirs publics est subsidiaire à celle des familles. En outre, les mesures de soutien pour les familles complètent la perspective d'une politique publique de l'enfance et demeurent indispensables. L'instauration d'un congé parental, notamment, semble ici aussi un instrument politique pertinent.

Les enfants ont besoin de leur famille ... et du soutien de la société

Le message national

Pourquoi une politique publique pour les enfants ?

Une politique publique de l'enfance prend en compte les **besoins et les intérêts des enfants** et s'inscrit dans une continuité avec les différents textes élaborés sur le plan international et national. Il s'agit notamment de la Déclaration des droits de l'enfant, des Objectifs 2030 du développement durable, du Programme national de lutte contre la pauvreté, des publications de la Commission Suisse de l'Unesco, du Cadre d'orientation pour la formation, l'éducation et l'accueil de la petite enfance, de la brochure « L'accueil de l'enfance comme pilier d'une politique publique de l'enfance en Suisse » éditée par pro enfance, etc.

Une politique de l'enfance efficace et cohérente se réalise à travers des moyens concrets. Les différentes offres destinées à la **petite enfance** (0 à 4 ans) sont planifiées et mises en place en continuité avec les offres de **l'accueil parascolaire** et de **l'accueil familial de jour**, ainsi qu'avec les mesures de politique familiale. Les prestations pour les enfants dès la naissance concernent les offres d'accueil (crèches, garderies, structures parascolaires, etc.) et les programmes d'**encouragement** (offres éducatives pour les enfants, offres de soutien aux familles sur le plan de la santé, de l'éducation et du social, consultations parents-enfants, prestations itinérantes, etc.).

Les offres destinées aux enfants dès leur naissance constituent des espaces valorisant les rythmes de vie des enfants, contribuent à la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle pour les parents, et assurent des missions socio-pédagogiques et de santé.

La qualité et l'accessibilité des offres sont indispensables pour réaliser les **objectifs socio-éducatifs et socio-économiques** d'une politique de l'enfance :

- Des offres de qualité ont des **effets positifs** sur le développement des enfants. Outre les apports bénéfiques sur le plan social et éducatif, les prestations constituent un investissement socio-économique rentable. Des conditions-cadres adéquates favorisent un accompagnement précoce, attentif et ajusté aux besoins, et assurent ainsi une meilleure qualité de vie des enfants. Elles renforcent la cohésion sociale et permettent d'orienter la politique économique.
- L'**accessibilité** des offres contribue à **l'égalité des chances** et à l'**intégration** de tous les enfants et de leurs familles. Elle répond également à la pénurie de **personnel** à laquelle l'économie suisse doit faire face. Elle favorise **l'égalité entre femmes et hommes** et apporte des réponses à la **lutte contre la précarisation** des enfants et des familles.

Le financement des structures d'accueil constitue un investissement économiquement rentable et durable !

www.lesenfantsdessinentlavenir.ch

À propos de la campagne de sensibilisation « Les enfants dessinent l'avenir »

La campagne 2019 « Les enfants dessinent l'avenir » était destinée à sensibiliser les professionnel-le-s de l'enfance et le grand public. Elle a contribué à rendre visibles les pratiques et les enjeux en se centrant sur la place accordée aux plus jeunes dans notre pays.

Des groupes de coordination cantonaux ont été constitués pour accompagner les initiatives locales. Durant toute l'année 2019, les cantons romands ont activement soutenu la Journée d'action suisse du 16 novembre en diffusant l'information de la campagne « Les enfants dessinent l'avenir », en incitant à un financement participatif, en organisant des journées d'étude, des moments d'échange, de discussions, en préparant des pancartes ou encore en élaborant une exposition.

Dans le prolongement des démarches, plusieurs initiatives ont été mises en œuvre dans les cantons :

- Le 16 février 2019, l'OrTra-Valais a organisé des portes ouvertes à Sierre.
- Le 5 juin, PEP (Partenaire Enfance & Pédagogie) a proposé à Lausanne la journée de formation « Parents et professionnel-le-s ensemble... Oui, mais pourquoi ? » destinée aux professionnel-le-s des milieux d'accueil pré- et parascolaires.
- Les 30 ans de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant ont été commémorés dans le canton de Genève. Des activités et animations ont été organisées par l'association Trente ans de droits de l'enfant, en partenariat avec le Centre interfacultaire en droits de l'enfant (UNIGE), la Ville et le Canton de Genève, et la complicité de structures d'accueil.

- L'Esede Lausanne (Ecole supérieure en éducation de l'enfance) a mis en avant le message national lors de son 3^e Forum Education de l'enfance sur le thème « Égalité d'enfance(s) ».
- Les membres valaisans du Conseil stratégique de *pro enfance* ont organisé à la HES-SO de Sierre le 27 septembre le colloque professionnel « Tu veux jouer avec moi ? L'éducation ludique au cœur des métiers de l'enfance ».
- Des membres de la Commission enfance de l'Association jurassienne des maisons pour enfants et adultes (AJMEA) ont proposé la conférence publique « L'attention portée à l'enfant au XXI^e siècle » et une table ronde à Courfaivre le 6 novembre.
- La Ville de Neuchâtel a aménagé le 9 novembre une journée professionnelle intitulée « Grandir, un jeu d'enfants ? – Quel accompagnement pour les enfants d'aujourd'hui ». Afin de définir les attentes du canton, l'Association neuchâteloise des directrices et directeurs d'institutions pré/parascolaire (ANDIP) a également participé aux travaux. Le Service d'accueil de l'enfance présentait également son exposition « GRANDIR un jeu d'enfants ? » au péristyle de l'Hôtel de Ville les 22 et 23 novembre.
- L'après-midi du 27 novembre, le forum « Communes vaudoises, place aux familles ! » s'est aussi associé à la campagne « Les enfants dessinent l'avenir ». Organisé par Pro Familia Vaud et a:primo, ce forum était destiné aux communes vaudoises et consacré aux politiques de l'enfance et de la famille.

Le groupement de l'Esede Lausanne a aussi réalisé une vidéo décalée où il se demande ce qu'il faut changer dans un pays classé dernier en Europe pour sa politique de l'enfance. Une classe de l'École supérieure_domaine social Valais - Filière Éducation de l'enfance a quant à elle édité du matériel valorisant le domaine de l'accueil de l'enfance.



Sierre



Neuchâtel, Lausanne, Courfaivre

Colloque suisse pour une politique publique cohérente en matière d'encouragement et d'accueil de l'enfance du 16 novembre 2019

Le Colloque suisse pour une politique cohérente en matière d'encouragement et d'accueil de l'enfance a permis à près de 350 participant-e-s de nourrir la réflexion et les pratiques sur la base d'un état des lieux mené par l'association depuis 2016. Dix-neuf intervenant-e-s réunissant trois régions linguistiques se sont exprimés.

La première partie du colloque, centrée sur la Suisse romande, a permis d'aborder les conclusions de l'état des lieux mené par *pro enfance*, notamment à partir de six exemples de pratiques. La seconde partie a exposé des projets nationaux et s'est clôturée par une table ronde axée sur la question « Plus d'investissements dans l'encouragement et l'accueil des enfants dès la naissance ».

Pour soutenir la qualité et l'accessibilité de l'offre d'encouragement et d'accueil de l'enfance, il est en effet crucial de rendre visibles les pratiques, les enjeux et leur compréhension. Les identifier et les reconnaître contribue à construire des orientations stratégiques incluant la diversité des contextes tout en répondant aux besoins des enfants, des familles et de la collectivité.



Photo François Graf

Positionnement de *pro enfance* et contextualisation du colloque

Le positionnement de *pro enfance* peut se résumer de la manière suivante (extrait de son texte fondateur « L'accueil de l'enfance comme pilier d'une politique publique de l'enfance en Suisse – Pour un système cohérent de l'accueil des enfants de 0 à 12 ans », p. 20) :

« Un investissement dans l'accueil de l'enfance permet de concrétiser des missions socio-éducatives, centrées sur les enfants et leurs familles, et d'agir sur l'orientation de la politique sociale et économique. Ceci est avéré uniquement si la qualité et l'accessibilité inconditionnelle des différentes formes d'accueil sont assurées.

Les missions socio-éducatives de l'accueil de l'enfance impliquent des espaces de rencontres et d'exploration qui favorisent la participation et l'expression des enfants dans leur vie quotidienne. La notion d'accueil de l'enfance englobe l'éducation, les soins (*care*), l'encouragement, la prévention et l'inclusion pour les enfants, ainsi que des démarches de co-éducation et de constitution d'espaces de rencontres entre les familles et les professionnel·le·s.

La gestion efficiente des ressources et l'instauration d'un accueil de qualité accessible à toutes et à tous exigent la mise en place d'une vision d'ensemble cohérente. Cela nécessite une coordination et une répartition claire des compétences entre la Confédération, les cantons et les communes.

L'élaboration d'une vision d'ensemble tient compte des différentes formes d'accueil (accueil préscolaire, parascolaire et accueil familial de jour).

Pour répondre à ses missions, l'accueil de l'enfance a besoin d'un cadre législatif et organisationnel cohérent et stable et de financements suffisants, pérennes et prévisibles. Ces conditions-cadres permettent d'instaurer les conditions structurelles indispensables à des offres d'accueil de qualité (taux d'encadrement éducatif, tarifications favorisant l'accessibilité, adéquation des offres avec les besoins des enfants et de leurs familles, conditions de travail adéquates, etc.).

Répondre aux missions de l'accueil de l'enfance nécessite des compétences professionnelles complexes. La qualification pointue du personnel éducatif de l'accueil de l'enfance est dès lors essentielle pour toutes les modalités d'accueil.

Pour remplir toutes les missions de l'accueil de l'enfance, il s'agit de mettre en œuvre une politique publique cohérente et inclusive. »

Compte tenu du fait qu'une politique de l'enfance s'inscrit dans une continuité avec les différents textes élaborés sur le plan international et national, différents experts du domaine ont pu présenter leur démarche afin de contextualiser le positionnement de *pro enfance*.

Ainsi, à titre d'exemple, Pro Familia Suisse a présenté les conclusions de son étude transdisciplinaire « Étudier un nouveau mode de financement des structures d'accueil basé sur les incitations et favoriser ainsi la socialisation des jeunes enfants ». Le Réseau d'accueil extrafamilial a rappelé l'existence du Cadre d'orientation pour la petite enfance en Suisse et la Commission suisse de l'UNESCO a introduit sa dernière publication « Instaurer une politique de la petite enfance » (2019).

Afin de faire le lien avec l'actualité, Philip D. Jaffé, membre du Comité des droits de l'enfant des Nations unies, a commémoré les 30 ans des droits de l'enfant et Mathias Reynard, conseiller national, a noué la gerbe en abordant des enjeux nationaux.

Quelques points de vue soulignés lors de la table ronde

La table ronde a porté plus précisément sur la question des investissements pour l'encouragement et l'accueil des enfants dès la naissance. Voici quelques points de vue exprimés :

- Pour que les pouvoirs publics investissent davantage dans le domaine de l'encouragement et de l'accueil des enfants, l'argumentation économique est nécessaire. Il ne faut toutefois pas oublier la place de l'enfant dans notre société. Aujourd'hui, la préoccupation de l'enfant n'est toujours pas une priorité.
- Il y a lieu de tenir compte des besoins et des intérêts de l'enfant. L'enfant a droit à une vie épanouie et de pouvoir participer à notre société. L'accueil des enfants de 0-12 ans constitue un axe stratégique pour agir dans ce sens. L'accueil de l'enfance est à percevoir comme un service public, au même titre que l'école. La société a aussi une responsabilité à l'égard des enfants dès la naissance. On ne peut pas laisser les enfants sur une liste d'attente. C'est aussi une question d'égalité des chances. La Suisse doit répondre à ce défi.
- L'encouragement et l'accueil des enfants impliquent de pouvoir s'appuyer sur du personnel formé. Accueillir des enfants renvoie à un métier, à l'acquisition de compétences. L'idée selon laquelle il n'est pas nécessaire de se former pour travailler dans le domaine est encore fortement présente en Suisse. Elle nous renvoie à une vision rétrograde de la femme. L'offre d'accueil et la qualité des prestations se sont développées en Suisse romande avec une avance certaine par rapport à la Suisse alémanique. Des cantons outre Sarine auraient tout à gagner de s'inspirer de lois et de cadres de référence appliqués en Suisse romande.
- L'accueil de l'enfance et l'encouragement précoce sont très importants pour les villes. Il existe une demande. En ce sens, le soutien politique au niveau cantonal et fédéral demeure central. Les communes sont également partenaires de la Confédération, elles sont sollicitées pour des consultations, y compris pour le domaine du pré- et du parascolaire. À l'échelle des régions, les différences de mentalité sont toutefois une réalité. On observe de profondes disparités au niveau du financement de l'offre. Le programme d'impulsion de la Confédération a permis d'accroître l'offre où elle existait déjà et très partiellement de l'impulser plus largement.
- Sur le plan fédéral, le lobby en matière d'encouragement et d'accueil de l'enfance a un rôle à jouer pour changer de paradigme. Il faut aussi s'appuyer sur les pratiques. Un changement générationnel peut y contribuer. Il existe des commissions extraparlimentaires pour conseiller le Conseil fédéral. La Commission fédérale de l'enfance et de la jeunesse CFEJ est sollicitée à cet effet. Elle est née de mouvements sociaux des jeunes. Elle contribue à la compréhension de ce qui se passe au niveau sociétal de notre pays.
- La Confédération peut jouer un rôle de coordinatrice sur la base d'un article constitutionnel. Des démarches sont en cours à cet effet. Encore faut-il qu'il soit mis en œuvre, par ailleurs la Confédération ne peut pas tout faire. Du côté de la Suisse romande, les villes sont favorables à un article constitutionnel.
- Il existe un déséquilibre au regard de ce que payent les familles. La contribution financière des parents dépend de la volonté politique des communes. Des familles n'ont pas des capacités budgétaires suffisantes pour accéder à l'offre et elles sont contraintes de trouver des alternatives. Les parlementaires fédéraux doivent être inventifs, tout comme les cantons. Il faut notamment agir au niveau de la fiscalité pour soulager les familles. Des questions de péréquation se posent également. Les employeurs de l'économie ont aussi une responsabilité au niveau du financement de l'offre ; à cet égard, le canton de Vaud s'avère exemplaire. Le transfert de lieux d'accueil collectifs municipalisés à des exploitants privés, couplés à des bons de garde, semble pour certains constituer une solution : une telle perspective impliquerait néanmoins d'accepter de mettre en

concurrence les enfants, ce qui n'est pas la solution pour répondre à leurs besoins et à leurs intérêts (cf. projet pilote mis en place par la Ville de Berne).

- La Confédération peut aussi s'engager symboliquement, par exemple en mettant sur pied un observatoire.
- Il faut investir dans une perspective à long terme, par exemple pour agir sur la précarisation des familles et leur inclusion. La société est pluriculturelle. Il faut donc réfléchir de manière globale. Cette approche ne doit toutefois pas être centrée uniquement sur les enfants allophones. Dans l'arc jurassien, par exemple, il y a eu un changement de paradigme en 2012 et des places ont été créées. L'accès à l'offre est désormais considéré comme un droit pour tous les enfants.
- Pour que la Suisse puisse changer de cap, la Suisse romande pourrait jouer un rôle de leader et créer un pôle de compétence au travers de *pro enfance*. Il demeure aussi nécessaire de continuer à travailler avec la Suisse alémanique, de rendre visibles les pratiques. Les villes ont également un rôle prépondérant à jouer pour faire remonter l'information de manière transversale, les défis ne nous renvoyant pas à un clivage entre les régions linguistiques.



Intervenant-e-s à la table ronde

Photos : François Graf

Mobilisation de l'après-midi

L'après-midi, 400 personnes se sont retrouvées sur l'esplanade de Montbenon de Lausanne afin de porter le message national commun « Les enfants dessinent l'avenir ».

Des animations ludiques ont été proposées grâce à l'implication du groupe de coordination vaudois et l'appui du Service d'accueil de jour des enfants de la Ville de Lausanne. Des étudiant-e-s de l'Esede Lausanne ont aussi permis au jeune public de porter haut dans le ciel les besoins en matière d'encouragement et d'accueil des plus jeunes. Deux représentant-e-s d'un exécutif, un expert des droits de l'enfant, trois élus aux Chambres fédérales ont pris la parole afin de soutenir la mobilisation, en les personnes de M. David Payot, Mme Anne-Françoise Loup, M. Philip Jaffé, Mmes Elisabeth Baume-Schneider et Sophie Michaud Gigon, M. Samuel Bendahan. Enfin, la journée s'est clôturée par un cortège familial et engagé dans les rues de la capitale vaudoise et par un dernier discours de Mme Claudia Mühlebach, présidente de *pro enfance*.



Photos : François Graf

Exemples de pratiques mis en exergue le 16 novembre

Voici quelques exemples de pratiques suisses romandes présentés par des intervenant·e·s du jour ou valorisés pour l'occasion sous la forme d'affiches :

FRIBOURG — La Fédération des crèches et garderies fribourgeoises s'engage pour les structures d'accueil et les familles sur le plan local et global

La Fédération des crèches et garderies fribourgeoises regroupe des structures d'accueil du canton de Fribourg. Elle a été fondée en 1990 pour promouvoir un accueil de qualité, des places en nombre suffisant et des tarifs financièrement accessibles pour les familles.

La FCGF entretient de nombreuses relations avec les communes et les associations du canton. Elle s'est par ailleurs beaucoup impliquée dans la création de *pro enfance* afin de permettre au canton de Fribourg de répondre aux défis d'une société de plus en plus exigeante et de placer les enfants au cœur de son action.

GENEVE — Un Observatoire cantonal de la petite enfance — Service de la recherche en éducation

La création de l'Observatoire cantonal de la petite enfance du canton de Genève repose sur un article de la Loi cantonale sur les structures d'accueil de la petite enfance et sur l'accueil familial de jour (LSAPE) en vigueur depuis 2004 : « Le canton établit en étroite collaboration avec les communes les éléments de la planification afin d'identifier les besoins pour l'ensemble du canton. Un observatoire cantonal de la petite enfance est institué à cet effet » (art. 3).

Sa mise en place n'a été effective qu'à partir de 2011. Après avoir été rattaché à l'Office de l'enfance et de la jeunesse, dont fait partie le Service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour, l'Observatoire cantonal de la petite enfance est rattaché depuis fin 2013 au Service de la recherche en éducation.

JURA — Les Maisons de l'enfance regroupent sous un même toit l'offre institutionnelle collective pour le pré- et le parascolaire

La Maison de l'enfance de Haute-Sorne, par exemple, offre aux enfants dès l'âge de deux mois jusqu'à la fin de la 8P (Harmos) un lieu de rencontre, de jeux, de partage et d'apprentissage de la vie en communauté. Elle inclut une crèche-garderie et deux unités d'accueil parascolaire.

Elle comprend trois bâtiments distincts, tout en étant régie par une seule et même direction et par un même projet pédagogique. Pour accueillir un enfant à besoins particuliers, la Maison de l'enfance peut demander au canton du personnel supplémentaire.

NEUCHÂTEL — La Ville de Neuchâtel accorde une même importance à l'éducation et à l'accueil de l'enfance

En 2013, la Ville de Neuchâtel a créé un service de l'accueil de l'enfance au sein de son Département de l'éducation, de la santé et des affaires sociales ; celui-ci chapeaute également le service des écoles.

L'organigramme confère ainsi une égale importance à l'école et à l'accueil de l'enfance dans la hiérarchie institutionnelle, et les place sous l'égide d'une même élue au pouvoir exécutif.

Cette direction politique unique est un atout de taille pour mettre en œuvre des mesures facilitant les transitions entre l'école et l'accueil pré- et parascolaire. Elle encourage les synergies et accroît la cohérence des interventions.

VALAIS — La Ville de Martigny développe un projet pilote pour favoriser l'égalité des chances des enfants

Chaque année, dix à vingt enfants commencent l'école à Martigny sans avoir eu de contacts avec la langue de scolarisation. Cette situation engendre de nombreux défis pour l'école et surtout une situation d'inégalité des chances pour les enfants. Les retards peuvent persister pendant plusieurs années ou ne jamais être compensés.

Grâce à un projet pilote, les enfants identifiés peuvent suivre un atelier de deux fois deux heures par semaine, six mois avant de commencer l'école, afin d'acquérir des connaissances du français et leur permettre de développer d'autres compétences pour réussir leur scolarisation. Ces ateliers sont organisés dans les locaux de l'unité d'accueil pour écoliers pendant les périodes de faible affluence.

VAUD — Les structures d'accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS) de la Ville de Lausanne ont fêté leurs 20 ans

Les 2'400 enfants et les équipes éducatives des 25 APEMS ont imaginé, construit, partagé et animé en 2019 pour leur quartier et leurs familles :

- le LIPDUB (clip vidéo) sous le signe de la musique et de la joie de vivre ;
- les sirops du jardin ;
- le spectacle de théâtre « Blanche neige » ;
- les ateliers de dialogues philosophiques ;
- le tournoi de foot sous le signe de la promotion de cette discipline auprès des filles ;
- et plein d'autres activités.

D'autres exemples de pratiques recensées par *pro enfance* à l'occasion de son état des lieux de l'accueil de l'enfance, mené en Suisse romande depuis 2016, sont disponibles sur www.proenfance.ch.

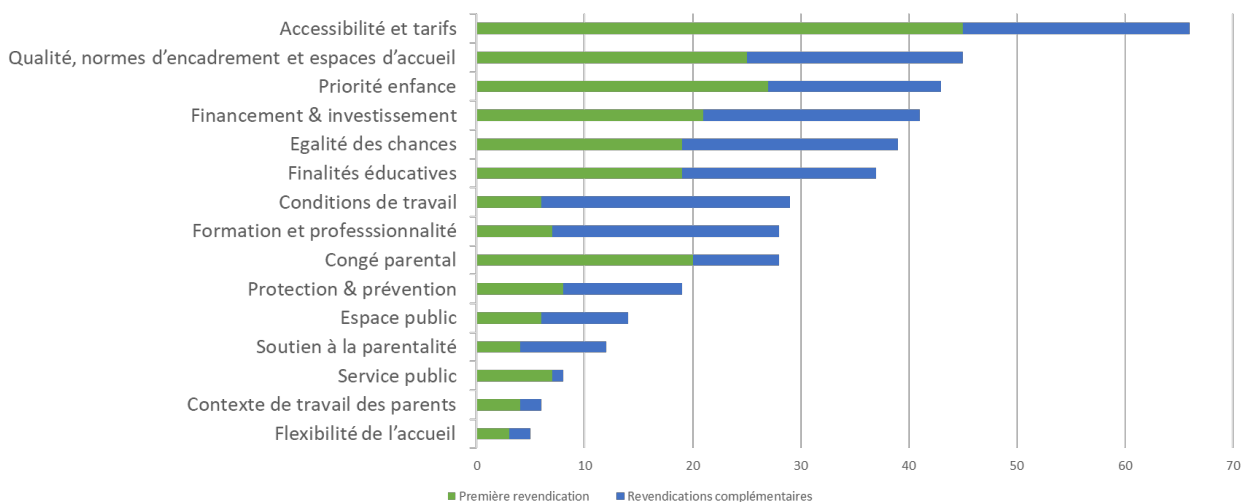
Les revendications du 16 novembre 2019 exprimées par le public

Durant la campagne de sensibilisation « Les enfants dessinent l'avenir, plus d'investissements pour l'encouragement et l'accueil dès la naissance », des cartes postales à remplir ont été diffusées. On pouvait y lire la question « **L'enfant est une ressource pour notre société ! Quelles sont les responsabilités des pouvoirs publics ?** ».

Les professionnel·le·s de l'enfance, les familles et leurs enfants étaient invités à déposer leurs réponses dans l'urne installée sur l'Esplanade de Montbenon de Lausanne à l'occasion de la Journée d'action du 16 novembre. De nombreux participants et participantes y ont déposés leurs revendications.

Les cartes contiennent parfois un slogan court et percutant. D'autres cartes résument plusieurs revendications imbriquées dans un texte plus long. Sur l'ensemble des 420 revendications recensées, plusieurs thématiques ressortent clairement :

Les thématiques abordées au travers des cartes déposées



La première revendication concerne l'accessibilité des structures d'accueil. Elle est mentionnée largement sur les cartes portant une seule revendication (45 cartes), mais elle s'inscrit également dans les textes plus longs (21 cartes). Il y a besoin de « plus de places » et « de places pour tous ». L'accessibilité est souvent mise en lien avec la question des tarifs. Il s'agit de revendiquer des prix « abordables », « acceptables » et « moins chers », comme cela ressort de la carte suivante :

« [...] mettre assez de structures de l'enfance en place pour soutenir les familles et que les tarifs soient acceptables pour tout le monde.

Parents heureux = enfants heureux. »

Fréquemment, la notion d'accessibilité est également mise en lien avec la qualité de l'accueil, en revendiquant « plus de places d'accueil de qualité ». Par ailleurs, la thématique de la qualité est la deuxième revendication en termes de fréquence (45 cartes). La qualité est mise en lien avec les « normes d'encadrement », les « infrastructures » ou les « espaces », mais également avec la « formation » et les « compétences » des professionnel-le-s :

« Maintenir ou offrir un accueil extrafamilial de qualité

avec des professionnels de l'enfance qualifiés et formés. »

Il est ici intéressant de noter que les thématiques de la « formation et professionnalité » et des « conditions de travail » sont très peu mentionnées comme seule et unique revendication (respectivement 7 et 6 cartes). Ces thématiques sont abordées comme revendication complémentaire (21 et 23 cartes), lorsque les cartes mentionnent la qualité de l'accueil ou parlent des besoins des enfants pour des « structures rassurantes » :

« Qu'il puisse vivre son enfance ! »

Sur de nombreuses cartes (51 cartes), les revendications ne portent pas uniquement sur l'accueil de l'enfance en tant que tel, mais abordent une dimension politique et sociale de façon plus générale. Pour certains, il s'agit de « sortir de cette logique capitaliste, le besoin de l'enfant n'est pas que son parent travaille "trop" ! » ou de s'engager pour « conduire des projets "enfance" avec une vision à long terme » :

« Les enfants d'aujourd'hui = les adultes de demain.

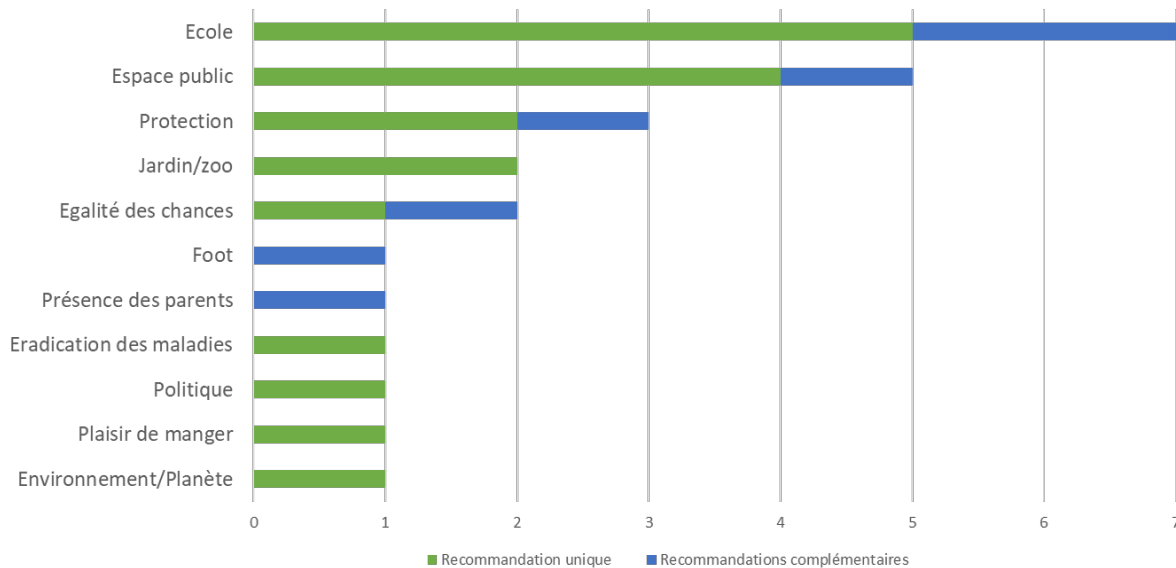
Reconnaître l'enjeu politique dès la naissance, donc bien avant les enjeux des apprentissages scolaires ! »

L'analyse des différents textes montre que les revendications recueillies lors de la journée d'action « Les enfants dessinent l'avenir » ne concernant pas que l'accueil de l'enfance, mais aussi la question d'un congé parental ou d'un congé de paternité (29 cartes). Avec des formulations diverses, ces cartes revendiquent de :

« Garantir un vrai congé parental ».

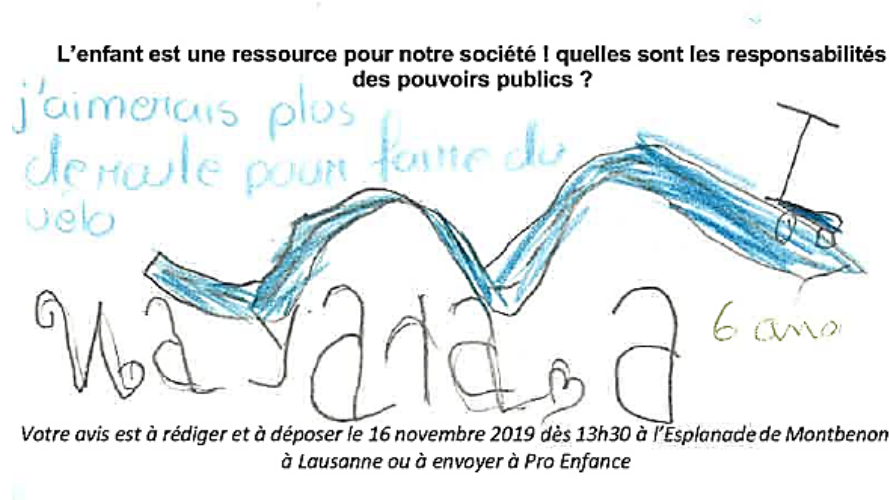
Lors de la Journée d'action, un petit nombre de cartes a été rédigé par des enfants. Certaines thématiques abordées par les enfants montrent des parallèles avec celles des adultes, tandis que d'autres s'en démarquent :

Les thématiques abordées par le biais des cartes déposées par des enfants

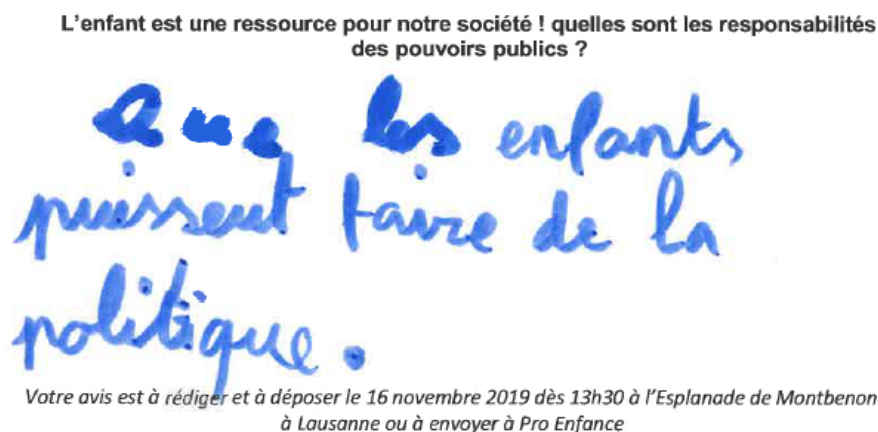


Certaines cartes parlent d'enjeux très généraux et d'une importance sociale, comme « prendre plus de temps pour la planète » ou lutter contre « les maladies ». Les enfants revendiquent parfois des aspects les concernant très concrètement et parlent de « plus de foot », « plus d'ordinateur », « plus de plaisir en mangeant » ou « plus d'école ». Ces revendications personnelles peuvent cependant comporter une certaine mise en question de notre société, lorsqu'elles demandent par exemple d'« avoir mes parents plus avec moi ».

Les cartes montrent les thématiques importantes pour les enfants : l'école et l'espace public. L'espace public est notamment abordé quand une fillette de 6 ans demande « plus de route pour faire du vélo » :



Une carte rédigée par un enfant revendique que les enfants ne dessinent pas uniquement l'avenir, mais qu'ils puissent influencer notre présent :



Les cartes déposées le 16 novembre 2019 ne permettent pas d'établir une analyse statistique des points de vue de la population suisse concernant une politique de l'enfance. Cependant, elles font ressortir les enjeux et les thématiques qui ont incité certains citoyens et citoyennes à participer à une journée d'action pour une politique de l'enfance ambitieuse en Suisse.

Du côté des médias

Un communiqué de presse pour annoncer la Journée d'action, co-signé par le Réseau d'accueil extrafamilial et *pro enfance*, a été diffusé le 11 novembre. Il a donné lieu à une communication de l'ATS (Agence télégraphique Suisse), reprise par différents médias dont 24 Heures, le Journal de Genève, la radio RFJ pour l'Arc jurassien. Un article signé Selver Kabacalman est paru dans Le Courrier (18.11.2019).

La campagne « Les enfants dessinent l'avenir » a également été abordée par les médias aux environs du 6 mai et du 4 juillet 2019.

Remerciements

pro enfance adresse en particulier sa reconnaissance aux partenaires suivants pour leur soutien financier et/ou leurs prestations en nature :

- Accueil de l'enfance — CMS région de Sierre
- a:primo
- AvenirSocial Vaud
- Association des cadres des institutions de la petite enfance genevoise (ACIPEG)
- Association des responsables et directions d'institutions vaudoises de l'enfance (ARDIVE)
- Association inclusion petite enfance du canton de Genève (AIPE)
- Association jurassienne des éducateurs et éducatrices de l'enfance (AJEA)

- Association neuchâteloise des directeurs/trices d'institutions pré/parascolaire (ANDIP)
- Association des parents d'élèves (Apé-Vaud)
- Association romande des directeurs et directrices d'institutions de la petite enfance (Ardipe)
- Association séduinoise des lieux d'accueil de l'enfance (ASLAE)
- Centre de ressources en éducation de l'enfance (CREDE)
- Chambre consultative de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE)
- Commission enfance de l'association jurassienne des maisons pour enfants et adultes (AJMEA)
- École supérieure - domaine social Valais — Filière Éducation de l'enfance
- École supérieure en éducation de l'enfance de Lausanne (Esede)
- École Pierre-Coullery
- Fédération des crèches et garderies fribourgeoises (FCGF)
- Fédération des institutions petite enfance genevoises suburbaines (FIPEGS)
- Fédération vaudoise des Structures d'Accueil de l'Enfance (FSAE)
- Fondation BarryLand
- Fondation Gianadda
- Haute école de travail social et de la santé. École d'études sociales et pédagogiques (EESP)
- Labyrinthe Aventure
- Lac Souterrain de St-Léonard
- Loterie Romande
- Maison de l'enfance de Delémont
- Mines de sel de Bex
- Organisation du monde du travail des domaines de la santé et du travail social en Valais (OrTra SSVs)
- Partenaire Enfance & Pédagogie (PEP)
- Pro Familia Vaud
- Pour-cent culturel Migros
- Revue [petite] enfance
- Service des affaires sociales de la Ville de Carouge
- Service de l'accueil de l'enfance de la Ville de Neuchâtel
- Service petite enfance de la Ville de Meyrin
- Ville de Lausanne et son Service de l'accueil de jour des enfants

pro enfance remercie aussi chaleureusement toutes les institutions et les personnes qui ont œuvré dans l'ombre tout au long de l'année 2019, qui ont contribué au financement participatif de la campagne « Les enfants dessinent l'avenir — Plus d'investissements dans l'encouragement et l'accueil des enfants » et/ou qui ont donné un coup de main lors de la Journée d'action du 16 novembre. Les étudiant·e·s qui se sont mobilisés reçoivent également notre gratitude.